

Formation à la différenciation

UE 23

CATEGORIE : PEDAGOGIQUE

SECTION : Instituteur Primaire

OPTION :

Année : BLOC 3

Acronyme : NPU33FAD

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS JODOIGNE
Chaussée de Tirlemont, 85 - 1370 Jodoigne

Enseignant responsable : COLLIN C. – catherine.collin@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE : ~~EVINCK Sylvie – sylvie.evinck@cnldb.be~~
~~LIGOT Tanguy – tanguy.ligot@cnldb.be~~

Nombre d'heures : 100 h

Nombre de crédits : 5 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle :

Période : Q1 & Q2

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

Au terme de sa formation, le bachelier en Normal primaire :

- concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- créer et développer un environnement propice à stimuler des interactions sociales et le partage d'expériences communes
- développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Autres connaissances ou compétences prérequis :



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :

Objectifs :

- Concevoir et justifier des variations fondées et réfléchies au sein de l'action pédagogique en mettant en place des outils de différenciation.
- Construire des connaissances autour de certains concepts liés à la différenciation.
- Apprendre à évaluer de manière différenciée les compétences mises en jeu dans les activités proposées aux enfants et ce, en créant des outils ou des dispositifs d'apprentissage adaptés aux besoins des enfants.
- Pouvoir analyser des processus d'apprentissage, des productions ou des comportements d'enfants afin de leur proposer des régulations adaptées à leurs difficultés.
- Construire des connaissances sur l'enfant dans son unicité et sa singularité, en prendre compte dans ses différences, dues à un handicap ou non, et adapter ses pratiques pédagogiques.

Contenu :

- Définition(s) du concept de différenciation selon différents auteurs.
- Phasage historique de la pédagogie différenciée.
- Les facteurs d'hétérogénéité.
- Différencier : pourquoi et comment ?
- La démarche de différenciation : perception / observation, analyse et régulation.
- Les moments, les pratiques, les moyens, les outils de différenciation en primaire.
- L'auto-évaluation, l'évaluation formative ... au service de la différenciation.
- L'organisation générale de l'enseignement spécialisé en Belgique.

Stage complémentaire 3 :

Objectifs :

- Vivre un stage pédagogique dans un établissement d'enseignement spécialisé.
- Différencier ses approches pédagogiques.

Ce stage permet aux étudiants :

- d'adapter une démarche d'enseignement qui consiste à varier les méthodes pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève ;
- d'enrichir leur formation et leur réflexion par la rencontre d'un autre type de public.
- porter un regard réflexif sur sa pratique et sur d'autres pratiques.
- faire preuve d'ouverture d'esprit et d'intérêt face aux spécificités du type d'enseignement rencontré.

Contenu :

Différenciation des activités d'apprentissage et des interventions éducatives en fonction des ressources et des difficultés de l'élève.

- Travailler à partir d'une méthodologie spécifique et des outils d'apprentissage spécifiques ;
- Concevoir des séquences d'apprentissage dans l'enseignement spécialisé, les tester, les évaluer et les réguler.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :

Exposés, analyses et échanges des pratiques observées lors des stages pédagogiques, alternance de moments de construction individuelle, en petits groupes et de moments collectifs de structuration, réflexion élargie et recherche en groupe à partir des notes de cours et de lecture d'articles.

Stage complémentaire 3 :

Stage pratique

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

| Cours Concernés | H | ECTS | Pond. | Janvier | | | | Juin * | | | | Deuxième session | | | | | |
|--|----|------|-------|------------------|---------|-------|------|------------------|---------|-------|------|------------------|---------|-------|------|------|----|
| | | | | Eval Continue | Travaux | Ecrit | Oral | Eval Continue | Travaux | Ecrit | Oral | NR | Travaux | Ecrit | Oral | | |
| Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie | 30 | 2 | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% | 0% |
| Stage complémentaire 3 | 70 | 3 | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 100% | 0% | 0% |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

L'étudiant doit réussir et présenter les 2 AA. La note de l'UE sera pondérée en fonction des crédits attribués à chaque AA.

Une note d'au moins 10/20 pour chaque AA est nécessaire pour le calcul de la note de l'UE.

En cas de note d'une AA inférieure à 10/20, la note de l'UE sera la note la plus basse.

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Le travail écrit devant être remis pour l'évaluation du stage complémentaire devra être accompagné du rapport du maître de stage pour le 8 mars 2019 au plus tard au responsable de l'UE.



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie, l'étudiant est capable de :

- Concevoir et justifier des variations fondées et réfléchies au sein de l'action pédagogique en mettant en place des outils de différenciation.
- Construire des connaissances autour de certains concepts liés à la différenciation.
- Apprendre à évaluer de manière différenciée les compétences mises en jeu dans les activités proposées aux enfants et ce, en créant des outils ou des dispositifs d'apprentissage adaptés aux besoins des enfants.
- Pouvoir analyser des processus d'apprentissage, des productions ou des comportements d'enfants afin de leur proposer des régulations adaptées à leurs difficultés.
- Construire des connaissances sur l'enfant dans son unicité et sa singularité, en prendre compte dans ses différences, dues à un handicap ou non, et adapter ses pratiques pédagogiques.

À l'issue du cours de Stage complémentaire 3, l'étudiant est capable de :

- Porter un regard réflexif sur sa pratique et sur d'autres pratiques.
- Concevoir des séquences d'apprentissage en fonction de contraintes, les tester, les évaluer et les réguler.
- Adapter ses interventions pédagogiques et éducatives en fonction du profil des élèves à besoins spécifiques.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :

- Service général du Pilotage du système éducatif (2007). Pratiques de pédagogie différenciée à l'école primaire. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.
- Service général du Pilotage du système éducatif (2010). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.

Stage complémentaire 3 :

/

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Différenciation des apprentissages et notions d'orthopédagogie :

- Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences : guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles. Montréal : Les Editions de la Chenelière.
- Caron, J. (2008). Différencier au quotidien. Montréal : Les Editions de la Chenelière.
- Kahn, S. (2010). Pédagogie différenciée. Bruxelles : De Boeck.
- Przesmycki, H. (1991). Pédagogie différenciée. Paris : Edition Hachette.
- Rey, B. (1998). Faire la classe à l'école élémentaire. Paris : ESF éditeur.

Stage complémentaire 3 :